

L'AVENIR DE LA PAPAUTÉ

I.

Au mois d'août de l'an dernier (1889) paraissait dans la *Contemporary Review* de Londres un article intitulé: *The Papacy: a revelation and a prophecy*, qui fut très lu et très commenté. Il était dû, paraît-il, à l'éminent directeur en chef de la *Pall Mall Gazette*, M. Stead. La révélation consistait à faire connaître que Mgr Persico, le légat du pape en Irlande, n'avait nullement inspiré le fameux « rescrit » (1888) dans lequel le Vatican condamnait le « plan de campagne, » au moyen duquel les nationalistes espéraient arriver à forcer les propriétaires à subir les réductions de fermage exigés par les tenanciers. Le pape, toujours diplomate, avait agi ainsi, contrairement à l'avis de son légat et aux sentiments des évêques irlandais. Aussi ceux-ci considérèrent-ils le rescrit comme non avenu.

La prophétie est celle-ci: la papauté pourra un jour réaliser le rêve grandiose des papes du moyen-âge et régner sur le monde entier, mais à deux conditions: premièrement, qu'elle se mette franchement à la tête du mouvement du socialisme démocratique qui entraîne les sociétés modernes, et deuxièmement que, quittant Rome, elle cesse d'être italienne, mais devienne anglo-saxonne, parce que le monde de l'avenir appartiendra aux Anglo-Saxons qui domineront sur la plus grande partie de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Australie et même de l'Asie.

Récemment (novembre et décembre 1889), M. Stead s'est rendu à Rome pour voir jusqu'à quel point le Vatican était préparé à entrer dans cette voie. Bien qu'il ait recueilli de la part de

cardinaux influents quelques belles phrases de sympathie pour la liberté, le *home rule* en Irlande et les classes laborieuses, le brillant écrivain qui nous communique ses impressions dans la *Pall Mall Gazette* revient assez désillusionné. Il a trouvé le monde papal plus préoccupé de reconquérir le pouvoir temporel que de se mettre à la tête de la démocratie socialiste et nullement décidé à quitter Rome et à choisir un Anglo-Saxon comme futur pape. J'ai déjà discuté ces vues dans la revue américaine le *Forum*. Je désire les examiner de nouveau ici, parce que la propagande de M. de Mun en France et de M. Windhorst en Allemagne y donne de l'actualité.

Il y a quelques années on était disposé à considérer la papauté comme une institution vieillie, dont l'action sur les affaires de ce monde diminuait rapidement. Sans doute, les enfants fidèles de l'Église romaine continuaient à croire à l'éternelle durée de l'autorité suprême des successeurs de Pierre; mais à la vue des dangers qui de toutes parts menaçaient la barque mystique, ils ne pouvaient se défendre de jeter un cri d'alarme et chaque fois qu'au Vatican le pape élevait la voix, c'était pour gémir sur la triste condition que lui faisaient l'ingratitude et la perversité des peuples égarés. Ce fut surtout quand, en 1870, profitant de la défaite des Français, l'Italie se fut annexé Rome et ce qui restait des États de l'Église que l'on s'imagina que la papauté avait reçu un coup mortel. C'était là une complète erreur, comme les événements l'ont démontré depuis.

Voici ce que me disait à ce sujet, en 1876, à Saint-Maurice en Engadine, le comte d'Arnim qui avait représenté l'Allemagne à Rome et qui s'était efforcé de détourner M. de Bismarck d'engager le *kulturkampf* contre Rome: « Le chancelier croit que la suppression du pouvoir temporel affaiblira le pape et que maintenant on en viendra facilement à bout. C'est le contraire qui est vrai. Tant que le pape avait un territoire et des intérêts terrestres, on pouvait agir sur lui en le menaçant ou en lui promettant certains avantages. Lisez l'histoire de la papauté depuis Charlemagne jusqu'à nos jours et vous verrez tout ce qu'elle a fait en vue de sa domination temporelle. Pie IX lui-même n'a-t-il pas un moment abandonné la cause de la Pologne pour plaire au czar de Russie? Aviez-vous quelque difficulté avec le pape, vous pouviez envoyer une frégate à Civitavecchia ou occuper Bologne et c'était un bon moyen de l'amener à réfléchir. Mais, maintenant que le pape est

un vieillard désarmé dont le pouvoir est uniquement spirituel, que pouvez-vous lui faire pour le déterminer à agir suivant vos vues ? Le saisir, l'emprisonner ? Ce serait odieux et, en outre, parfaitement inutile. Vous feriez un martyr. Désormais, il échappe à la main des hommes. Et son autorité morale se trouve ainsi prodigieusement agrandie. Les amis de la papauté sont étonnamment aveuglés quand ils veulent lui rendre ses États. Aujourd'hui, « le prisonnier du Vatican » est complètement libre. Rendez-lui le pouvoir temporel, et le voilà asservi de nouveau aux exigences de la politique. Quelle contradiction d'ailleurs de faire un roi comme un autre de celui qu'ils appellent le successeur du Christ qui disait : « Mon royaume n'est pas de ce monde ! »

La suppression du domaine temporel des papes est probablement un fait définitif ; car elle semble être la dernière application de cette loi historique générale qui a emporté successivement toutes les principautés ecclésiastiques créées au moyen-âge, comme les évêchés de Mayence, de Cologne, de Liège et tant d'autres. Mais les amis de l'Église n'auront pas à le regretter, car, ainsi que le prédisait le comte d'Arnim, depuis l'avènement de Léon XIII, le rôle de la papauté n'a cessé de grandir.

Le Vatican est aujourd'hui un des centres diplomatiques de l'Europe, où se traitent les plus grandes affaires. Le pape intervient ouvertement ou par des influences secrètes dans le mouvement politique intérieur de tous les pays civilisés. La raison en est évidente. La majorité des habitants dans presque tous les pays catholiques et de puissantes minorités dans les pays protestants, comme en Allemagne et en Angleterre ou dans les pays schismatiques comme la Russie, obéissent à la voix du prêtre qui reçoit lui ses instructions des évêques et du pape. Chez les peuples où la foi est restée vive, comme en Belgique, le pape exerce une autorité incomparablement plus grande que celle du roi. C'est à lui qu'obéissent les électeurs qui nomment la majorité des représentants et qui ainsi font les membres dirigeants.

La principale victoire remportée récemment par la papauté est celle qui a amené à composition l'homme d'état le plus fort de notre époque, le chancelier de fer, M. de Bismarck. La lutte entreprise contre Rome pour forcer les prêtres à subir les règlements de l'État était une faute, car le chancelier ne pouvant plus employer contre le clergé catholique ni le fer ni le feu, n'avait aucun moyen de dompter la résistance des évêques et du pape. Pourquoi avait-il

commencé le *kulturkampf*? Un des amis particuliers du chancelier, M. de Balan, qui était ministre d'Allemagne à Bruxelles il y a quelques années, me l'expliquait de la façon suivante: « Les catholiques allemands ne se résigneront jamais définitivement à voir le sceptre de l'empire germanique, toujours, depuis Charlemagne, porté par des mains catholiques, passer dans celles d'un prince protestant. Puisque tôt ou tard la lutte est inévitable, il vaut mieux la commencer immédiatement au moment où le peuple allemand, tout fier de ses victoires sur la France, croit à la primauté de la race germanique et ne voudra pas la voir soumise aux ordres de quelques vieux prélats italiens. »

Ces raisons semblaient plausibles, puisqu'elles décidèrent un politique aussi clairvoyant que le prince de Bismarck; néanmoins l'expérience a montré qu'il s'était trompé. Il s'était mépris sur la force de résistance de l'Église catholique et sur les moyens dont on peut disposer aujourd'hui pour la dompter. Il aurait dû se rappeler que deux souverains avaient échoué, en perdant leur couronne dans une entreprise semblable à la sienne. Joseph II, empereur d'Autriche avait voulu contraindre les aspirants à la prêtrise en Belgique à suivre les cours de l'université de Louvain. Le clergé avait résisté et fait la révolution de 1788. Le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er} avait édicté les mêmes mesures que Joseph II; il en avait été puni par la révolution de 1830.

Ne pouvant venir à bout de la résistance du clergé dans les provinces catholiques de la Prusse et voyant qu'il avait fait fausse route, M. de Bismarck s'est brusquement et complètement retourné. Il a fait la paix avec le pape et, qui plus est, il est parvenu à en faire l'auxiliaire de ses desseins et le complice de sa politique. Une à une, il a abrogé les « lois de mai » c'est-à-dire les lois faites pour imposer certaines conditions à la nomination des prêtres. Puis, dans la querelle avec l'Espagne au sujet des îles Carolines, par un comble d'habileté il s'en est remis pour juger le différend au jugement de Léon XIII, lui laissant entrevoir ainsi la réalisation de ce beau rêve du moyen-âge, le pape souverain arbitre de toutes les contestations entre les peuples et les souverains chrétiens. Récemment, en permettant le rétablissement des ordres religieux, sauf les jésuites, M. de Bismarck a fait du pape son courtier électoral. Dans les dernières élections, Léon XIII a donné l'ordre aux catholiques de voter pour les candidats ministériels, assurant ainsi l'adoption de la loi, qui accordait à l'empereur un budget militaire fixe

pour sept années, (*le septennat*). Quoique cette mesure fût dirigée contre la France, le pape n'a pas hésité à y accorder son concours. De cette façon, en effet, il devenait l'arbitre de la politique intérieure de l'empire germanique qui récemment encore lui faisait une guerre acharnée.

Autre triomphe récent de la papauté. Pour amener les prêtres irlandais à cesser leur opposition au gouvernement anglais, lord Salisbury envoie à Rome en mission extraordinaire le duc de Norfolk qui représente les intérêts des landlords irlandais et récemment un autre envoyé anglais a été reçu au Vatican.

Lors des fêtes jubilaires de Léon XIII, on a vu la reine Victoria s'incliner devant Sa Sainteté. A en croire le journal officiel de la papauté, elle lui aurait exprimé le vœu « que la religion catholique puisse prospérer de plus en plus dans toute la vaste étendue de l'empire britannique. » Elle lui fit offrir, par un délégué spécial, un bassin et une aiguière en or, sur lequel étaient inscrits ces mots: « A Sa Sainteté le pape Léon XIII, de la part de Victoria R. I. 1888. » A force de prévenances, le ministère conservateur est parvenu à arracher au pape le rescrit condamnant le plan de campagne dont j'ai parlé plus haut, peut-être dans l'espoir d'obtenir un ambassadeur anglais au Vatican ou d'éloigner l'Angleterre de l'Italie.

Afin de s'assurer l'appui du pape contre les revendications de l'Irlande, le ministère tory a été, à la fin de la dernière session (juillet 1889), jusqu'à promettre de doter à Dublin une université exclusivement catholique, quoique l'université actuelle soit ouverte aux élèves de toutes les dénominations. Le pape est donc reconnu comme l'arbitre de la situation en Irlande.

En France, la majorité du parlement et des amis de la liberté désirent adopter le régime de la séparation de l'Église et de l'État comme en Amérique, régime que la Révolution française avait décrété et qui a duré jusqu'au rétablissement du concordat par Napoléon. Mais les républicains reculent devant cette mesure, parce qu'ils croient et avec raison que la république pourrait succomber dans la lutte qu'il faudrait engager contre le pape et contre le clergé.

En Autriche, l'influence du clergé a été assez grande pour faire restituer aux écoles le caractère confessionnel et pour remettre l'enseignement sous la direction ecclésiastique comme autrefois. En même temps parmi les Slaves du rite oriental il se fait une active

propagande pour les ramener dans le giron de l'Église catholique en les autorisant à conserver la liturgie grecque-orthodoxe et même le mariage des prêtres, comme cela a été accordé déjà à l'Église grecque-unie.

En Espagne, quoique les libéraux arrivent parfois au pouvoir, la puissance des évêques est encore telle que le dogme de l'intolérance est enforcé par l'autorité civile et que la pratique ostensible du protestantisme est sévèrement interdite. Des autodafés ont encore lieu de temps en temps, mais heureusement ce ne sont plus des hommes, mais seulement des livres qu'on brûle.

Dans les Pays-Bas les catholiques, quoiqu'en minorité notable, imposent leur volonté au gouvernement en s'associant aux protestants « anti-révolutionnaires. » C'est ainsi qu'ils viennent de faire modifier à leur gré la loi sur l'enseignement primaire non confessionnel dont les Hollandais étaient fiers à juste titre et qui fonctionnait bien depuis 1806.

Dans beaucoup de pays, dans le Tyrol, dans les provinces rhénanes, en Belgique, dans le Bas-Canada, le vrai souverain n'est pas le roi, mais le pape par l'intermédiaire des évêques et des curés. C'est au pape qu'on obéira bien plutôt qu'aux lois civiles, à moins que celles-ci ne soient acceptées par l'autorité ecclésiastique.

C'est en Italie que la papauté semble exercer le moins d'influence. La raison en est évidente. Le pape en continuant à revendiquer le pouvoir temporel menace sans relâche l'unité récemment conquise de la patrie italienne. Il ne reculerait même pas, dit-on, devant l'emploi des armées étrangères. Pour obéir au pape, il faut donc étouffer tout sentiment patriotique. Beaucoup de bons catholiques et même de prêtres se refusent à aller aussi loin. Il en résulte un grand obstacle à l'action politique du clergé et on comprend que la règle: *Nè elettori nè eletti* continue à être observée. Toutefois lentement et pierre à pierre l'Église reconstruit l'édifice de sa domination si ébranlé par les révolutions récentes. On a supprimé les anciens monastères et vendu leurs biens, mais de toutes parts, grâce à la liberté d'association, s'élèvent des couvents nouveaux qui bientôt seront plus nombreux et plus riches qu'autrefois.

Rien ne prouve mieux la vitalité du catholicisme que ce qui s'est passé en France à la fin du siècle dernier. Au dix-huitième siècle l'indifférence en matière religieuse était générale dans la classe aisée, même parmi la noblesse et dans le haut clergé. La

Révolution ne recule devant aucun moyen pour anéantir l'Église catholique. Ses biens sont confisqués et vendus, les églises dédiées au culte de la Raison, les prêtres chassés, déportés, fusillés, guillotins ou forcés à prêter le serment d'obéissance à la constitution nouvelle, les fêtes religieuses, les dimanches mêmes supprimés. Jamais effort plus violent n'a été fait pour extirper un culte dont les plus cultivés de ses sectateurs étaient déjà détachés. Après plusieurs années d'une tourmente sans exemple, Napoléon signe le concordat avec Rome et rouvre les églises. Le peuple s'y précipite en foule et aujourd'hui le catholicisme est plus vivant, plus actif, plus puissant qu'il y a cent ans.

La cérémonie du jubilé pour la cinquantième année de l'admission du pape à la prêtrise a été, semble-t-il, la consécration et le couronnement de tous ces triomphes de la papauté.

Des dons et des hommages sont arrivés de tous les pays du monde, même de la part de l'empereur protestant d'Allemagne et du chef de la république française. Il n'y a pas, jusqu'au président des États-Unis, qui, en son nom personnel, ait envoyé à Léon XIII, spirituelle ironie, « une édition magnifiquement reliée » de la Constitution américaine, où se trouvent inscrites toutes les libertés que l'Église condamne. Des pèlerins en foule ont rempli le temple bâti par Michel-Ange, et quand le pape, porté sur la *sedia gestatoria*, a fait le tour de la basilique, il a pu croire que l'heure de son règne universel approchait.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas, cette imposante cérémonie était la manifestation, non de la puissance du catholicisme, mais plutôt de celle de l'esprit de tolérance et de philosophie. Le pape faisait son entrée dans Saint-Pierre avec la tiare envoyée par l'empereur Guillaume, le petit-fils de Luther, se servant de la barette offerte par Victoria, l'héritière de la furieuse Élisabeth, et portant au doigt l'anneau présenté par le sultan. C'était là certes un spectacle curieux, mais qui faisait penser à ce panthéisme de l'empire romain qui admettait tous les dieux dans le Panthéon d'Agrippa. Ce que prouve cet universel hommage, c'est la largeur de vues de l'esprit philosophique moderne, bien plus que l'esprit exclusif du vrai catholicisme des faits que nous venons de rappeler. Des écrivains éminents y voient la preuve que l'Église catholique est appelée à ramener sous l'autorité de Rome les peuples des deux hémisphères et à réaliser ainsi l'idéal d'une Église universelle. Elle peut en effet, sans renier ses origines, s'associer à ces deux puis-

sants mouvements qui remuent et transforment le monde actuel, le mouvement démocratique et le mouvement de la réforme sociale.

A l'origine, l'Église chrétienne était la plus démocratique des institutions. Toutes les autorités étaient directement élues par le peuple entier sans distinction aucune, ni parmi les élus, ni parmi les électeurs. Elle était une république et une république internationale. Si elle veut se souvenir de ses commencements et se conformer à ses principes essentiels, elle sera le premier pouvoir d'opinion de l'univers. Elle réalisera le type de démocratie le plus parfait qu'on puisse rêver. Tout ce que perdront les rois, le pape, chef élu de cette démocratie, peut le gagner. Les frontières des États ne borneront pas les conquêtes de l'Église; car elle est cosmopolite par essence. Elle est ce fameux cercle dont la circonférence est partout et le centre nulle part.

Pour se laisser porter en même temps par cette force incalculable de la rénovation sociale qui n'en est encore qu'à ses débuts, l'Église n'a qu'à s'inspirer de ce qu'ont fait ses fondateurs et de ce qu'ont dit ses pères. Les apôtres n'ont-ils pas poussé la fraternité jusqu'à mettre tous leurs biens en commun et tous les écrivains sacrés n'ont-ils tonné contre les riches et revendiqué les droits des pauvres? Qu'est-ce que l'évangile sinon la bonne nouvelle annoncée aux déshérités? Récemment, certains évêques catholiques ont semblé se ressouvenir de ces traditions du christianisme primitif. Léon XIII, alors qu'il était seulement évêque de Pérouse, écrivait dans sa lettre pastorale de 1877: « En présence de ces êtres épuisés avant l'heure par le fait d'une cupidité sans entrailles, on se demande si les adeptes de cette civilisation sans Dieu, au lieu de nous faire progresser, ne nous rejettent pas de plusieurs siècles en arrière, nous ramenant aux époques de deuil où l'esclavage écrasait une si grande partie de l'humanité et où le poète s'écriait tristement: le genre humain ne vit que pour quelques rares privilégiés: *humanum paucis vivit genus.* »

En Allemagne, sous l'inspiration des écrits laissés par l'évêque Ketteter, les ecclésiastiques tiennent souvent le même langage. L'abbé Winterer, député de Mulhouse, disait récemment au sein du Reichstag: « La question sociale tient de près à la question religieuse: l'Église ne l'a jamais ignoré quand il s'est agi d'abolir d'abord l'esclavage, puis le servage. Elle ne peut l'ignorer davantage aujourd'hui qu'elle se présente sous la forme de la question agraire ou de celle des salaires, c'est-à-dire, en un mot, du socialisme. Si

elle l'oubliait, elle devrait effacer de l'Écriture ces mots : *Misereor super turbam.* »

Le cardinal Manning s'exprimait récemment de façon à ne pas être désavoué par le socialisme radical : « La prédominance du capital se cerce dans ce fait que sur cent grèves cinq ou six à peine se terminent en faveur des ouvriers. Leur dépendance est si complète, les privations de leurs familles composées de faibles femmes et d'enfants si intolérables et si impérieuses, que la lutte entre le capital mort et le capital vivant est trop inégal et la liberté du contrat si vantée par les économistes n'existe pas du tout en réalité. Dans ces circonstances, le devoir de l'Église n'est-il pas de protéger les ouvriers qui créent la richesse commune de l'humanité? »

En Amérique, le cardinal Gibbons, qui a fait retirer par le Vatican la condamnation des *Chevaliers du travail*, et qui a empêché qu'on ne mette à l'*Index* le fameux livre de Henri George, écrivait ce qui suit :

« Comme c'est un fait reconnu que la grande question de l'avenir ne sera pas celle de la guerre, du commerce ou des finances, mais celle de l'amélioration de la condition des masses et surtout des ouvriers, il est de la plus haute importance que l'Église prenne en mains le côté le plus humain de cette question et accorde son appui à ceux qui réclament justice pour la multitude qui compose le corps de la famille humaine. »

Il faut relire à ce sujet les paroles de Bossuet dans ses *Méditations sur l'évangile de Saint Jean*, 157^e jour. L'inspiration égalitaire de l'Évangile y est tout entière.

II.

Le clergé catholique guidé par ses évêques entrera-t-il franchement, ouvertement dans cette voie et prendra-t-il en mains, comme les premiers pères, la cause des travailleurs? Comme le prévoit M. de Vogüé, verra-t-on un jour un catholique éminent, un pape socialiste dénoncer, ainsi que le fait déjà le cardinal Manning, la tyrannie du capital? Suivant certaines interprétations récentes qui ont cours parmi les protestants, la femme vêtue de pourpre assise sur la bête écarlate de l'Apocalypse, n'est autre que la

papauté qui afin de régner sur les peuples et les rois se couvre du manteau rouge du socialisme et s'allie à la démocratie radicale.

Si ce moment doit venir, ce ne sera que plus tard. La papauté étant aujourd'hui l'autocratie la plus absolue du monde, il est probable qu'elle invoquera le principe d'autorité aussi longtemps que l'appui des rois pourra lui être utile. Mais le jour où son influence et ses privilèges n'auraient plus rien à espérer du côté des souverains, elle pourra se retourner vers le peuple et demander des armes à la démocratie et au socialisme.

Toutefois je ne pense pas que le catholicisme puisse devenir la religion universelle. Ce n'est qu'au christianisme primitif, à l'Évangile de Jésus que peut être réservée cette haute destinée. Le jour où le Christ a dit à la Samaritaine: « Femme, l'heure est venue où l'on n'adorera plus ni sur cette montagne ni à Jérusalem, mais où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, » la vraie religion de l'humanité a été fondée, la religion éternelle et universelle, sans attache nationale, sans dogmatisme, sans hiérarchie. Le sermon sur la montagne ne sera pas dépassé. Dans les enseignements du Christ le dogme et le culte occupent peu de place. L'amour de Dieu conçu comme le type de toute perfection, l'amour des hommes, la charité, voilà à quoi se réduit sa doctrine: « Soyez parfaits comme mon père est parfait. » « Aimez-vous les uns les autres. » Voilà pour Jésus « la loi et les prophètes. » Les prolétaires qui se sont détachés du christianisme y reviendront, quand ils auront compris qu'il leur apporte l'égalité et l'affranchissement, tandis que le matérialisme athée consacre leur esclavage et les sacrifie aux prétendues lois naturelles. L'Évangile de Jésus, la « bonne nouvelle » apportée aux pauvres, mettrait fin à toutes nos difficultés économiques si l'esprit de fraternité et de charité qu'il enseigne était compris et appliqué.

Quoi qu'en ait dit Macaulay et malgré les progrès apparents du catholicisme, l'avenir ne lui appartiendra pas.

Il est deux grands pays auxquels semble réservé un développement illimité, c'est la Russie avec la Sibérie et l'Asie centrale et les États-Unis. Le milliard d'hommes qu'ils compteront avant deux siècles seront en très grande majorité protestants ou grecs-orthodoxes; iront-ils reconnaître l'autorité du Vatican et de quelques vieillards italiens dont ils connaissent à peine l'existence?

Le catholicisme ne peut répondre au besoin de foi des esprits éclairés. Depuis qu'il a proclamé l'infaillibilité d'un homme, du pape,

ce que Bossuet rejetait comme un blasphème, il s'est mis en opposition avec l'idée même de l'état et en lutte avec toutes les aspirations de l'homme moderne. Il s'est surchargé de dogmes qu'il ne peut ni rejeter, ni même interpréter. Ces dogmes ne se maintiennent que dans la pénombre du mysticisme et ne supportent pas la lumière de la discussion scientifique.

Benjamin Constant prouve que la religion s'est toujours transformée en même temps que la civilisation; il est donc impossible de l'immobiliser. Un culte qui ne se met pas au niveau du progrès, des connaissances et de l'instruction ne convient bientôt plus qu'aux classes les moins éclairées; il est délaissé par les gens instruits. Il se change alors en superstition, tandis que l'incrédulité envahit les classes supérieures. C'est la situation actuelle dans presque tous les pays catholiques. Le christianisme de Jésus échappe à ces changements parce qu'il est un pur idéal réduit à ces deux commandements: aimez Dieu par-dessus tout et votre prochain comme vous-même.

Ce qui empêchera toujours le catholicisme de devenir le culte des pays libres, c'est que l'un de ses dogmes, proclamé par les papes et par les conciles et encore imposé aujourd'hui, ordonne la suppression de l'hérésie et des hérétiques.

Écoutez sur ce point Bossuet, qui était hostile aux ultramontains et qui n'était pas disposé à accroître l'autorité des papes:

« Je déclare, dit-il, que je suis et que j'ai toujours été du sentiment premièrement que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église qui non seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes. Ces doctrines sont incontestables et constantes parmi les catholiques ». ¹ Le quatrième concile de Latran qui fut œcuménique, sous le pontificat d'Innocent III en 1216, s'exprime ainsi dans le canon III: « Si un seigneur temporel requis et averti par l'Église, néglige de purger son territoire de la peste hérétique, qu'il soit chargé des

¹ Lettre du 12 novembre 1700 dans le débat avec l'évêque de Montauban pour savoir si l'on devait contraindre les protestants convertis par les dragons à aller à la messe. Bossuet pense que non par respect, non pour la liberté de conscience, mais pour la messe. Il faut lire et méditer cette curieuse correspondance pour comprendre l'esprit du catholicisme.

chaînes de l'excommunication par le métropolitain et s'il néglige de donner satisfaction, qu'il en soit donné avis au souverain pontife afin que celui-ci proclame les vassaux désormais relevés de leur fidélité et livre son territoire à l'occupation des catholiques qui, après l'extirpation des hérétiques le posséderont, sans contestation, dans la pureté de la foi. »

Le pape actuel Léon XIII a recommandé instamment de prendre pour base de l'enseignement moral et philosophique les livres de saint Thomas. Or ce dernier « père de l'Église » expose encore plus nettement que Bossuet la vraie doctrine catholique au sujet de la liberté religieuse: « Si les hérétiques ne corrompaient point les autres hommes ils pourraient cependant être retranchés, mais la justice séculaire peut licitement les mettre à mort (*judicio seculari possunt licite occidi*) et les dépouiller de leurs biens, même s'ils ne corrompent pas les autres hommes, car ils sont blasphémateurs envers Dieu et ils observent une foi fautive, de sorte qu'ils méritent un châtement plus grand que ceux qui sont coupables du crime de lèse-majesté ou qui battent de la fautive monnaie. » (*Sententiae, lib. IV, d. 13, quest. II, art. 3*).

La papauté a toujours considéré la destruction des hérétiques comme un triomphe de l'Église.

Avant d'entrer dans la chapelle Sixtine, au Vatican, on passe par une salle magnifique appelée la *Sala regia*. Les panneaux sont couverts de fresques peintes par Vasari; elles représentent les triomphes de l'Église catholique. Quatre de ces tableaux sont consacrés à des scènes de la Saint-Barthélemy, la mort de Coligny, le massacre des huguenots. C'est le pape Grégoire XIII qui dans sa joie d'apprendre le succès de la nuit du 24 août voulut perpétuer sur les murs de son palais le souvenir de ce crime dont l'anniversaire arrachait des larmes aux yeux de Voltaire déjà desséchés par l'âge. La résidence du pape est le seul lieu du monde où l'assassinat soit publiquement glorifié, a dit Stendhal dans ses *Promenades dans Rome*.

Les catholiques sans épithète, les vrais, comme Louis Veuillot, approuvent franchement la Saint-Barthélemy, regrettant seulement que la saignée n'ait pas été plus complète, mais les catholiques libéraux s'efforcent d'expliquer ces actes odieux en les attribuant aux passions excessives d'une époque troublée.

Ainsi lord Acton, dans sa réponse aux *Expotulations* de M. Gladstone, a soutenu que cette intolérance de l'Église était chose du

passé et le cardinal Manning soutient la même thèse en prétendant notamment que jamais les catholiques n'ont persécuté leurs frères protestants en Irlande. Dans une brochure récente *On religious persecution*, M. John Lee a prouvé que, même récemment, les autorités ecclésiastiques en Irlande ont approuvé des mesures de violence pour extirper l'hérésie. On peut répondre à lord Acton que Pie IX, un homme de bien et un saint, obéissant aux dogmes de sa foi, a inscrit partout où il l'a pu dans les concordats la proscription des cultes dissidents. Lorsqu'en 1815, le roi de Hollande accorda à son nouveau royaume une constitution qui consacrait la liberté des cultes, les évêques la firent rejeter, parce que cette liberté est contraire « à l'esprit et aux maximes de l'Église catholique. » Quand en 1830 la Belgique se donna une constitution proclamant les libertés modernes, Grégoire XVI la condamna, pour cette raison dans une encyclique célèbre et souvent citée. Dans le concordat conclu par Pie IX avec l'Espagne en 1851, un article porte: « La religion catholique sera maintenue comme religion exclusive du royaume de telle façon que tout autre culte sera interdit et empêché. » Dans le concordat avec la république de l'Équateur de 1862, on lit: « La religion catholique, apostolique et romaine continuera d'être la religion de la république de l'Équateur. En conséquence, la pratique d'aucun culte et d'aucune société condamnés par l'Église ne seront tolérés dans la république. » Quand la liberté des cultes fut proclamée au Mexique, l'encyclique du 15 décembre 1856 vint dénoncer au monde « cet attentat abominable destiné à corrompre les peuples et à déraciner la sainte religion » *« ad populorum mores animosque corrumpendos ac detestabilem, tetricamque indifferentismi pestem propagandam. »* Sans doute dans les pays protestants et dans ceux où les libertés modernes sont entrées dans les mœurs, les catholiques dissimulent ou nient le dogme de l'intolérance, mais quand ils sont les maîtres ils l'appliquent. Un de leurs écrivains les plus approuvés à Rome, M. Louis Veuillot, l'a dit cyniquement: « Quand les protestants sont en majorité nous réclamons la liberté religieuse, parce que c'est leur principe, mais quand nous sommes en majorité nous la refusons, parce que tel est notre principe. »

M. de Tocqueville en parlant de l'influence de la religion aux États-Unis dit: « Rien dans le christianisme, ni même dans le catholicisme n'est absolument contraire à l'esprit des sociétés démocratiques et plusieurs choses y sont très favorables. » Il confond ici

bien à tort catholicisme et christianisme. Le christianisme, religion d'origine et d'essence complètement démocratiques, est certainement très favorable au maintien de la démocratie. On l'a vu en Hollande et aux États-Unis fonder et soutenir la république et la liberté. Mais le catholicisme, modèle achevé d'autocratie théocratique, a inspiré le despotisme de Philippe II et de Louis XIV, combattu et perdu la Révolution française et aujourd'hui il est ligué avec l'aristocratie pour rétablir, partout où cela est possible, l'ancien régime.

Un culte qui accorde le privilège inouï de l'infailibilité à une créature humaine, qui s'est surchargé de pratiques et de superstitions opposées à l'Évangile, qui est aussi éloigné des enseignements du Christ que les ténèbres de la lumière et qui surtout condamne les libertés modernes et particulièrement la liberté de conscience, un tel culte ne peut être la religion des peuples civilisés de l'avenir.

ÉMILE DE LAVELEYE.
